

B.7.3107.2 24

QUELQUES NOTES

SUR

L'INSCRIPTION DE MARULLIUS

DE L'ÉPOQUE GALLO ROMAINE

Admise récemment au Musée archéologique de Périgueux

PAR

M. EUGÈNE MASSOUBRE

Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier d'Académie

Rédacteur en Chef de l'Écho de la Dordogne, Membre de la Société
Française d'Archéologie pour la Conservation des Monuments
Historiques, Membre de la Société d'Agriculture,
Sciences et Arts de la Dordogne; Membre du
Comité Central de la Société pour le Déve-
loppelement de l'Instruction primaire,
Membre libre de la Société de
Montpellier pour l'Etude
des Langues Romanes.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DUPONT ET C^e, RUE TAILLEFER

1869

L'INSCRIPTION DE MARULLIUS

Du même Auteur :

Les Fouilles de Vésone ; Découverte d'Antiquités romaines à Périgueux en 1857. — Brochure in-8°. — 1857.

Relation d'une visite du Congrès Archéologique de France à Chancelade, Château-l'Évêque, Brantôme et Bourdeilles. — Br. in-8°. — 1858.

Itinéraire de Périgueux à Coutras en chemin de fer. — Br. in-18. — 1857.

Une Excursion à Brive. — Br. in-8°. — 1860.

Relation du premier voyage effectué sur la ligne de chemin de fer de Périgueux à Brive. — Br. in-8°. — 1860.

Description pittoresque, historique et géologique du chemin de fer de Limoges à Périgueux. — Br. in-8°. — 1861.

Embellissements de Périgueux ; Observations sur les projets d'amélioration de la voirie urbaine de Périgueux soumis à l'enquête. — Br. in-8°. — 1858.

Nouvelles Observations à l'appui du projet de création d'un boulevard à Périgueux. — Br. in-8°. — 1858.

Note relative à l'avenue de la gare de Périgueux. — Br. in-8°. — 1860.

Une Excursion au centre de la Double (la Sologne du Périgord). — Br. in-8°. — 1868.

Réponse à un adversaire de la Société pour le développement de l'instruction primaire. — Br. in-8°. — 1869.

Massoubre

QUELQUES NOTES

SUR

L'INSCRIPTION DE MARULLIUS.

DE L'ÉPOQUE GALLO ROMAINE

Admise récemment au Musée archéologique de Périgueux

PAR

M. EUGÈNE MASSOUBRE

Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier d'Académie

Rédacteur en Chef de l'Écho de la Dordogne, Membre de la Société
Française d'Archéologie pour la Conservation des Monuments
Historiques, Membre de la Société d'Agriculture,
Sciences et Arts de la Dordogne, Membre du
Comité Central de la Société pour le Déve-
loppelement de l'Instruction primaire,
Membre libre de la Société de
Montpellier pour l'Étude
des Langues Romanes.

PZ 1589

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DUPONT ET C°, RUE TAILLEFER

1869

E.P.

PZ 1589

C 000281hhh7

QUELQUES NOTES

SUR

L'INSCRIPTION DE MARULLIUS

DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Admise récemment au Musée archéologique de Périgueux



Le Musée archéologique de Périgueux est un des plus remarquables de la province par sa collection relativement considérable d'inscriptions gallo-romaines. Le visiteur se complait au milieu de ces richesses épigraphiques qui, projetant la lumière sur une civilisation disparue, font reître à ses yeux le passé de notre antique cité.

Inscriptions en l'honneur de la déesse tutélaire, inscriptions à la divinité topique, inscriptions votives, inscriptions commémoratives, inscriptions sépulcrales, borne miliaire, etc., tout est là, rangé avec méthode sur des gradins disposés en amphithéâtre



d'un siècle, à Périgueux ; pierre longtemps délaissée, presque oubliée, et recueillie enfin après une série de vicissitudes qui méritent d'être racontées.

En entrant dans la salle épigraphique, on aperçoit, au milieu de la collection romaine, et à la place d'honneur, une pierre oblongue, de grande dimension, brisée dans le milieu, percée de deux trous, et mesurant 2 mètres de largeur sur 66 centimètres de hauteur. Elle appelle l'attention par ses proportions d'abord, ensuite par la belle inscription qu'on y voit peinte en lettres rouges sur les traces de caractères autrefois apparents, aujourd'hui complètement effacés. En voici le contenu :

L. MARVLLIVS L. MARVLLI ARABI
FILIVS QVIR. ÆTERNVS IIVIR
AQVAS EARVMQVE DVCTVM
D. S. D.

Ce monument fut trouvé en l'année 1754, à Périgueux, dans les travaux de construction du séminaire diocésain, devenu depuis la

caserne de la Cité. L'inscription était alors intacte. Elle fut copiée exactement par l'évêque de Périgueux, Mgr Machecoc de Prémcaux. L'abbé Lebeuf la donna dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, en 1761. « Les lettres, disait-il, sont du plus beau caractère romain, et probablement du temps des Antonins. La première lettre a quarante lignes de hauteur, et toutes les autres trente-cinq (1). »

En 1790, l'inscription était encore d'une conservation parfaite. Malheureusement, elle ne put traverser sans dommage la tourmente révolutionnaire. Les hommes de cette époque crurent voir en elle un emblème de la féodalité; les caractères furent impitoyablement martelés par un ouvrier qui s'acquitta avec conscience de sa triste besogne et détruisit en quelques instants ce que le temps avait respecté pendant seize siècles!

Cependant la pierre mutilée existait tou-

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome xxvii, page 171.

jours. Quelques années plus tard, M. le comte Wlgrin de Taillefer, dont le nom éveille sans cesse des sentiments de reconnaissance dans le cœur de tous ceux qui s'intéressent à la conservation de nos antiquités périgourdines, recueillit ce noble débris, et lui donna place au milieu d'une sorte de muséum qu'il avait improvisé sous l'un des vomitoires de l'amphithéâtre.

Dans la pensée de M. Wlgrin de Taillefer, la pierre de Marullius et les objets qui l'entouraient devaient rester là, sous la sauvegarde de l'art romain, jusqu'à la création d'un Musée départemental qu'il appelait de tous ses vœux.

Le Musée départemental fut créé, mais en 1836 seulement, trois ans après la mort de l'illustre antiquaire. La plupart des richesses rassemblées par lui dans l'amphithéâtre y furent transportées ; mais, par la plus étrange des fatalités, la pierre de Marullius, devenue méconnaissable sans doute, fut délaissée, traitée en paria. Elle demeura là, confondue avec des matériaux de démolition qu'on y

amenait du voisinage et exposée à tous les hasards de la destruction. Il serait permis de croire qu'on avait fini par ignorer son existence même, car les divers auteurs qui ont écrit sur les antiquités du Périgord, depuis la mort de M. Wlgrin de Taillefer et de M. Jouannet, se bornent à reproduire l'inscription de Marullius d'après le témoignage de l'abbé Lebeuf, et n'indiquent pas l'endroit où se trouvait la pierre. A l'appui de cette supposition, on pourrait invoquer un document officiel que nous avons sous les yeux : c'est l'*Inventaire* des objets contenus dans le Musée de Périgueux, dressé, le 6 août 1850, sur l'invitation du préfet, par M. de Mourcin, alors directeur du Musée départemental. Voici ce qu'on y lit : « *Le Musée conserve vingtaine d'inscriptions ou fragments d'inscriptions. Les autres sont restées dans la grotte de l'amphithéâtre, où chacun peut les détériorer à volonté.* » Il n'est pas fait autrement mention de la pierre de Marullius. On doit admettre que M. de Mourcin la supposait absente, car il n'eût pas voulu laisser plus longtemps exposé à la des-

truction un monument de cette importance historique.

En 1857, — année mémorable par les découvertes considérables d'antiquités romaines qui furent faites à Périgueux dans les vastes tranchées d'un chemin de fer en construction et d'un canal projeté de navigation, — j'eus la bonne fortune d'exhumer de son tombeau la pierre de Marullius. Elle était dans un triste état ; ses deux morceaux étaient épars et comme perdus sous des tas de moellons que les ouvriers mettaient en dépôt dans le vomitoire pour être employés à des constructions ultérieures. C'est par un miracle de la Providence qu'elle n'est pas allée se perdre pour toujours dans quelque mur de clôture. Je m'empressai de signaler cette situation par l'insertion d'une note dans les *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne*, livraison de mai 1857, tome XVIII, et je reproduisis la même mention dans la brochure que je publiai alors sous le titre : *Les Fouilles de Vésone*. Ma note était ainsi conçue :

« La pierre de Marullius, si importante
» pour l'histoire de Périgueux, puisqu'elle
» établit l'ancienneté du municipé de Vésone,
» existe encore. Elle est presque abandonnée
» sous l'un des vomitoires de notre amphि
» théâtre, parmi des moellons, exposée aux
» intempéries et aux atteintes des personnes
» ignorantes ou mal intentionnées. Sa place
» serait au Musée, où elle devrait figurer
» comme un de nos plus glorieux monu-
» ments (1). »

Cet appel ne pouvait manquer d'être entendu ; mais les circonstances ne permirent pas, sans doute, de donner immédiatement à la pierre de Marullius la place qu'on lui réservait au Musée ; on se borna à prendre des mesures de préservation contre toute nouvelle atteinte des hommes ou du temps.

(1) *Les Fouilles de Vésone ; Découverte d'Antiquités romaines à Périgueux en 1857*, par M. Eugène Massoubre, rédacteur en chef de l'*Echo de Vésone*. — Brochure in-8°. — Imprimerie Dupont et C^r. — Page 16.

Une année plus tard, en 1858, le Congrès archéologique de France, mis en éveil par la découverte de nos antiquités romaines, vint tenir sa 25^e session à Périgueux. Il consacra une visite à la pierre de Marullius, ayant à sa tête M. de Caumont. Voici la mention qui fut faite dans le procès-verbal de la séance publique du 30 mai 1858 :

« Il nous reste de ce précieux monument
» d'abord le texte exact de l'inscription, re-
» levé par des hommes sûrs, puis la pierre
» même sur laquelle les lettres étaient gra-
» vées. M. Galy l'enlèvera du grand vomi-
» toire des arènes où elle court des dangers,
» en réunira les deux pièces et lui donnera
» asile au Musée, non sans avoir rétabli, à
» l'aide de lettres peintes ou collées, l'ins-
» cription de Marullius (1). »

Le vœu du Congrès archéologique de France n'a pu être exaucé que onze ans plus

(1) *Congrès archéologique de France*, xxv^e session, page 34 (séances générales tenues à Périgueux en 1858).

tard, en 1869. La pierre de Marullius, si longtemps proscriite, si souvent maltraitée, est enfin au Musée départemental, où elle vient de recevoir une hospitalité grandiose. Désormais, la conservation de ce précieux monument est assurée !

Maintenant que la pierre de Marullius est arrivée au terme de ses vicissitudes et qu'elle a pris place parmi les monuments historiques de notre Musée, il nous reste à parler de l'inscription elle-même et de l'intérêt qu'elle offre au point de vue de l'histoire du Périgord.

Cette inscription doit être lue ainsi : *Lucius Marullius, Lucii Marulli Arabi filius, Quirina, Æternus, duumvir, aquas earumque ductum, de suo dedit.*

Ce qui nous apprend qu'un duumvir de Vésone, nommé Lucius Marullius Æternus, de la tribu Quirina, fils de Lucius Marullus Arabus, dota la ville, à ses frais, de fontaines publiques et de leur aqueduc. La pierre elle-même provenait d'une fontaine ; elle est per-

cée de deux trous dans lesquels avaient dû être scellés des robinets.

Quel était ce Marullius dont le nom doit rester inscrit éternellement au nombre de ceux des bienfaiteurs de notre pays ? L'inscription nous le dit : c'était un duumvir, c'est-à-dire un des deux magistrats du municipé romain de Vésone. Les duumvirs, dans les colonies romaines, avaient le même rang et la même autorité que les consuls à Rome ; ils portaient la prétexte et la robe bordée de pourpre ; ils présidaient au conseil ou sénat, qui était composé des décurions du municipé. Marullius était donc un grand personnage, et sa générosité était à la hauteur de sa puissance et de sa fortune. Il était citoyen romain, de la tribu Quirina, qui tirait son nom de la ville de Cures, dans le pays des Sabins.

Le titre de duumvir donné à Marullius indique que la capitale des Pétrucoriens était municipé au second siècle de l'ère chrétienne, car, ainsi qu'on l'a dit plus haut, les lettres de l'inscription étaient du plus beau

caractère romain et peut-être du règne des Antonins. Peu de villes eurent la faveur d'être élevées au rang de municipie. Cette distinction était très enviée. Les municipes jouissaient à la fois du titre fort important alors de bourgeoisie romaine, tout en conservant une certaine liberté intérieure, le droit de choisir leurs magistrats et de s'administrer eux-mêmes dans certaines limites. Cet avantage était fort apprécié avant que Caracalla eût étendu le droit de bourgeoisie romaine à toutes les personnes libres de l'empire.

D'où provenaient les eaux conduites à Vésone par Marullius ? Cette question, longtemps discutée, n'a pas encore reçu une solution satisfaisante. L'abbé Lebeuf a prétendu qu'elles étaient tirées de la source du Toulon ; mais il ne dit pas sur quoi est fondée son opinion. M. Wlgrin de Taillefer est d'avis qu'elles venaient de la fontaine de Jameau, située au-delà de Vieille-Cité, dans un petit vallon, à trois ou quatre kilomètres de la rivière de l'Isle. Un aqueduc souterrain, par-

tant de ce point, et dont on peut suivre la trace, à une certaine époque de l'année, par la végétation verdoyante dessinant son parcours, se dirige vers l'extrémité du petit coteau de Soucheix, traverse le val-
lon, longe le pied de la montagne jusqu'à l'habitation du Roc, en face du bac de Campniac. Il devait franchir la rivière en cet endroit, pour distribuer ses eaux en éventail dans les divers quartiers de la ville. Lors des fouilles pratiquées à Campniac, de ce côté-ci de l'Isle, en 1857, je signalai dans ma brochure (1) la découverte de deux canaux souterrains qui semblaient venir de cette direction et se continuer vers l'emplacement des casernes, où fut trouvée la pierre de Marullius. Ce fait viendrait à l'appui de l'opinion de M. Wlgrin de Taillefer, qui est aussi celle de M. l'abbé Audierne, le savant auteur du *Périgord illustré*.

Au surplus, c'est à cette même source de Jameau que, longtemps après, dans le xvi^e

(1) *Les Fouilles de Vésone, etc.*, page 15.

siècle, un émule de Marullius, l'évêque Foucaud de Bonneval, eut encore recours pour l'alimentation de la ville de Périgueux. En 1533, ce prélat proposa aux maire et consuls de faire venir à ses frais les eaux de cette source sur la place de la Clautre, où, disent les titres d'alors, *il y en avait eu une autrefois* (1). Une année suffit pour mener à fin cette entreprise ; on employa, pour la conduite des eaux, des tuyaux en bois, à l'exception de ceux traversant la rivière, qui furent en plomb. Ce travail imparfait dut être repris et complété deux années après par la ville elle-même. On substitua aux matériaux dé-

(1) *Extrait du Livre jaune, déposé à la bibliothèque communale* : « Ledict reverand évesque leur dict que en la present ville de Perigueux n'avoit aucune fontaine, et qu'il avoit intention de en faire venir une en ladicté ville, et au lieu appellé de la Clautre, où d'ancienneté et aultrefois estoit venue, et ce de certaine fontaine estant au lieu appellé de Gimeaulx, delà la rivière appellée de l'Isle, paroisse de Colonhiès, à ses despens, et sans que la ville fust tenue fornir ou frayer aucune chose..... »

tériorés des tuyaux en pierre , qu'on tira en partie de la carrière de Saint-Georges : il en existe encore quelques-uns dans les murs de clôture des jardins de Campniac.

Un fait digne de remarque, c'est l'empressement que mettaient les Romains à assurer immédiatement le service des eaux dans les villes conquises. A peine installés, cette alimentation était l'objet de leur sollicitude la plus active, et ils savaient y pourvoir, malgré les obstacles, avec une profusion qui nous étonne encore. Ainsi, dès les premiers temps de l'occupation, la capitale des Pétrucoriens était presque entourée d'aqueducs qui convergeaient vers elle de toutes les directions. Nous venons de parler de l'aqueduc de Vieille-Cité, qui arrivait du sud et prenait son origine à la fontaine de Jameau. A l'est, était l'aqueduc du Petit-Change, solidement construit en ciment, et qui amenait à Vésone les eaux de la fontaine du Lieu-Dieu, distante de huit kilomètres. Au nord-ouest était l'aqueduc du Toulon, prenant les eaux d'une source descendant du pied de la montagne. C'est à cette

dernière source qu'on est revenu dix-sept siècles plus tard, en 1835, sous l'administration d'un maire éclairé, M. de Marcillac ; c'est elle qui de nos jours alimente encore la vil'e de Périgueux.

Nous sera-t-il permis de saisir l'occasion que nous offre cette dissertation sur l'inscription de Marullius pour exprimer un vœu que nous avons déjà émis plusieurs fois, mais sans succès : il s'agit toujours de la création, à Périgueux, d'une **SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE**, dans laquelle viendraient se grouper tous les hommes de bonne volonté, ayant à cœur la conservation des monuments historiques du Périgord ? Quelle contrée offrit jamais de plus amples sujets d'études ? Sans remonter aux temps pré-historiques, dont nos grottes si soigneusement explorées par MM. Lartet et Christy portent le rude témoignage, il est peu de provinces qui présentent un plus grand intérêt sous le rapport de la variété de style et de caractère de leurs anciens monuments. Depuis les dolmens gaulois qu'on aperçoit sur plusieurs points du Pé-

rigord jusqu'à ces restes imposants de constructions romaines, telles que la tour de Vésone, les arènes de Périgueux, son *castrum* ou citadelle, qui révèlent toute une période d'activité et de magnificence ; — depuis les modèles les plus curieux et les plus grandioses de l'art byzantin, tels que la cathédrale de Saint-Front et plusieurs autres églises à coupoles, jusqu'aux riches ornementsations du style gothique et aux élégantes dispositions des monuments de la Renaissance, tout est là dans notre Périgord ; ces antiques débris se dressent avec fierté, ayant échappé aux ravages du temps et à l'action plus destructive des hommes, pour attester à la génération présente et aux générations futures la grandeur et les vicissitudes des siècles écoulés.

On n'a pas perdu le souvenir de la noble émulation qui s'empara des esprits éclairés en 1837 et 1838, lorsque, sous l'impulsion administrative, se réveillèrent en France le goût des études historiques et le respect des vieux monuments. C'est à ce réveil de l'opi-

nion, c'est au concours puissant que la commission des monuments historiques n'a cessé de lui donner, que nous devons la conservation d'un grand nombre d'édifices précieux qui semblaient voués fatallement à la destruction ou à l'oubli. Lors du classement de 1837, vingt-cinq monuments historiques du département de la Dordogne, dont la conservation était réclamée dans l'intérêt de l'art et de l'histoire, furent placés sous la sauvegarde publique. De ce nombre sont la tour de Vésone, les arènes de Périgueux, l'église de la Cité, la tour Mataguerre, le château de Barrière, l'ancienne chapelle épiscopale, le cloître de Cadouin, l'abbaye de Brantôme, le château de Bourdeilles. Quelques-uns de ces monuments, notamment le cloître de Cadouin, l'église de Brantôme, ont bénéficié de leur classement et participé aux libéralités de l'administration.

Malheureusement l'enthousiasme s'est attiédi au sein de nos populations ; l'indifférence a succédé à l'émulation d'autrefois, et, depuis quelques années surtout, l'histoire de

nos antiques monuments n'est qu'un long martyrologe.

Nous n'entreprendrons point d'en faire ici le triste et lamentable récit. Il nous faudrait remonter à la fatale année 1858, qui a vu détruire, par des Vandales modernes, le cloître de l'abbaye de Brantôme, monument du xv^e siècle, qui passait à juste titre pour le morceau capital de cette célèbre abbaye. Il nous faudrait rappeler la démolition, opérée en 1864, de la tour Barbecane, précieux reste des fortifications de Périgueux au moyen-âge, sentinelle avancée qui commandait le cours de la rivière de l'Isle et dont l'illustre et savant M. Viollet-le-Duc a publié le p'an et l'élévation dans son *Dictionnaire d'Archéologie*. Il nous faudrait encore raconter la déception qui nous attendait en 1862 lorsqu'après avoir fait déblayer à Périgueux la porte gallo-romaine dite de Mars, qui donnait accès, du côté de l'est, dans la citadelle de Vésone, et avoir admiré ses belles et hardies proportions, nous avons dû renoncer à l'espoir de doter Périgueux d'un monument qui

eût été le digne pendant de la tour de Vézonne (1).

Nous pourrions énumérer plusieurs autres faits survenus récemment et qui ont un caractère regrettable. Ainsi, la charmante chapelle épiscopale du XVI^e siècle, remarquable par la finesse de ses moulures et l'élégance de ses voûtes, et qui est assurément le plus bel édifice de la Renaissance que nous possédions à Périgueux, vient d'être affligée, cette année même, du voisinage de constructions qui la déparent et l'obstruent. Dans l'église de la Cité, monument du X^e siècle, une table paschale, gravée sur le mur latéral du sud, qui servait à indiquer la Pâque aux curés du diocèse et à régler l'époque des fêtes, est,

(1) C'est en vertu d'une décision du Congrès archéologique de France, et à l'aide d'une allocation de 500 francs votée par lui, que furent pratiquées les fouilles de la porte gallo-romaine de Mars. Les trois commissaires désignés par le Congrès pour présider à cette opération furent MM. Félix de Verneilh, le docteur Galy et Eugène Massoubre. (*V. Bulletin Monumental, tome xxiv.*)

depuis un certain temps, dissimulée par des châssis à demeure supportant des peintures sur toile, imitation de fresques. Pourrions-nous taire enfin la situation faite à notre tour de Vésone ? Depuis 1860, des levées de terre considérables, rejetées en talus du côté de la tour, l'enfouissent en quelque sorte, et, par le déversement des eaux sur ses fondations, entretiennent une constante et préjudiciable humidité, qui est de nature à causer des inquiétudes sur la conservation de cet édifice sans pareil.

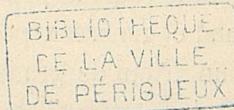
Ce qui vient d'être dit doit démontrer la nécessité de la création à Périgueux d'une Société historique et archéologique. L'année dernière, au mois de septembre 1868, lors de la visite qu'il fit à son illustre collègue, au château de Trélissac, M. Duruy, ministre de l'instruction publique, manifesta sa surprise de ce que le Périgord n'était pas encore entré dans une voie où plusieurs départements l'ont déjà devancé, et il exprima le désir de voir tous les hommes studieux de ce pays se grouper dans une association qui

aurait pour but le développement des études historiques et la conservation des anciens monuments. Espérons que ce vœu sera prochainement réalisé et que bientôt le département de la Dordogne n'aura rien à envier sous ce rapport aux départements où la culture des choses de l'intelligence est le plus en honneur.

Mais nous voici bien loin de *Marullius*. Nous ne voulons point prendre congé de ce grand et généreux personnage sans déposer ici un tribut de gratitude envers le bienfaiteur de la cité qu'habitèrent nos pères. Peut-être y aurait-il lieu de consacrer le souvenir de sa générosité par un acte public émanant de l'administration. La municipalité de Périgueux aura bientôt à rechercher des dénominations pour ses rues nouvelles. Pourquoi ne pas donner le nom de *Marullius* à l'une des grandes voies qui s'ouvrent au milieu des quartiers récemment créés ? Dans ces dernières années, nos concitoyens se sont honorés en rendant un hommage de cette nature à l'illustre compatriote qui siège avec

une si haute sagesse dans les conseils du gouvernement (1). Que cet exemple ne reste pas isolé ! Il n'y aura pas seulement honneur pour nous, il y aura profit. La reconnaissance des villes multiplie les dévouements.

(1) Une des principales rues de Périgueux a reçu la dénomination de *rue Pierre-Magne*. (Délibération du conseil municipal, 26 juin 1857.)



l +

the following are the
titles of all the
works of medicine
and surgery which have
been published in
England.

LIST OF MEDICAL
AND SURGICAL
WORKS PUBLISHED IN
ENGLAND.

125

P

158